



Du 3 au 13
Février



DETAILS DU CONCOURS ET REGLEMENT

ARTICLE 1 : L'organisateur

L'ASBL Association des commerçants des Galeries Saint-Lambert organise un concours gratuit et sans obligation d'achat dans le cadre de la Saint-Valentin, celui-ci s'intitule: « *Osez-vous vous tester ?* ».

ARTICLE 2 : Le concept

« *Osez-vous vous tester ?* » est un concours sous forme de jeu informatisé au cours duquel les couples participants testeront leur compatibilité au cœur des Galeries Saint-Lambert du 3 au 13 février 2016.

Chaque jour d'animation, le couple ayant obtenu le meilleur taux de compatibilité (en pourcentage) sera sélectionné pour participer à la finale du samedi 13/02/16. Des couples finalistes, quatre se verront grands gagnants du concours et remporteront, dans l'ordre des meilleurs taux de compatibilité :

1. Une escapade pour deux au Crowne Plaza d'une valeur de 1.000€.
2. Une balade romantique de 2h en limousine, accompagné d'un photographe pour effectuer des shootings photos à différents endroits, valeur : 375€.
3. Un menu Saint-Valentin 3 services pour 2 avec boissons, au restaurant "SAVA" situé place Saint-Etienne, valeur : 100€.
4. Un chèque-cadeau d'une valeur de 100€ au restaurant « La Place », situé place Saint-Etienne.

ARTICLE 3 : Les participants

Ce concours est ouvert à toute personne physique, à l'exception des membres du personnel des Galeries Saint-Lambert et des commerçants y exploitant une enseigne, des membres de leur famille jusqu'au 2e degré (notamment leurs parents, leurs enfants, leur partenaire), ainsi que toute personne qui aurait collaboré à l'élaboration du présent concours.

La participation au concours n'est ouverte qu'aux couples étant en relations amoureuses pour autant que les deux partenaires aient atteint la majorité. Si cela ne devait pas être le cas, le couple pourra toutefois participer au jeu mais sans s'inscrire au concours mettant en jeu les quatre cadeaux.

En cas de sélection pour la phase finale, les participants devront être disponibles le samedi 13/02/16 dès 17h00 et ce, jusqu'au dimanche 14/02/16 à 12h00 dans le cas où ils seraient les grands vainqueurs et remporteraient l'escapade pour deux au Crowne Plaza qui démarrera directement après la finale à savoir, du samedi 13/02/16 à 18h00 au dimanche 14/02/16 à 12h00.

En cas d'indisponibilité d'un couple, ou même de l'un des deux partenaires, la place pour la finale du samedi 13/02 à 17h00 sera offerte au second meilleur couple du jour concerné.

La première participation d'un couple au jeu, avec le score qui en découle, sera celle qui les inscrira dans la compétition. Si toutefois le couple souhaitait réitérer l'expérience pour le plaisir, il pourra la faire à raison d'une fois par jour maximum.

Le non-respect de ces conditions entraîne le retrait immédiat des participations des personnes contrevenantes.

ARTICLE 4 : Les phases du concours

1. Du 3 février (à 13h30) au 13 février 2016 (à 17h00) – Inscription et participation :

Les candidats devront se présenter spontanément et sans pré-inscriptions, sur la zone du jeu située au rez-de-chaussée des Galeries Saint-Lambert **le mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5, samedi 6, mercredi 10, jeudi 11 ou vendredi 12 février 2016 entre 13h30 et 17h30 et le samedi 13 février 2016 entre 13h30 et 17h00.**

Ils y seront accueilli par un animateur qui se chargera de les inscrire à la compétition (les deux prénoms, une adresse e-mail et un numéro de téléphone afin de pouvoir les recontacter s'ils sont sélectionnés pour la finale) et leur expliquera le déroulement du jeu.

Chacun des deux partenaires prendra alors place devant un écran sur lequel défileront 20 questions dans un laps de temps d'une minute. Pour chacune des questions, chaque partenaire devra répondre par « C'est moi » ou « C'est lui/elle » par l'intermédiaire de deux buzzers.

Une fois la minute écoulée, l'animateur leur communiquera leur taux de compatibilité ainsi que la rapidité de leurs réponses aux questions. Un diplôme en attestant, imprimé sur place, leur sera également remis.

L'organisateur est en droit de disqualifier tout couple qu'il jugera d'avoir tenté d'effectuer une quelconque tricherie.

En cas d'exæquo du taux de compatibilité de plusieurs couples lors d'un même jour d'animation, le taux de rapidité de réponse aux questions les départagera. Si ce taux de rapidité devait également être le même, les X couples concernés pourront tous participer à la finale.

2. Le samedi 13 février 2016 (à 17h00) – Finale :

Les 8 couples ayant obtenu le meilleur taux de compatibilité lors de chacun des 8 jours d'animation (un couple/jour d'animation) seront rappelés dès le lendemain du jour de leur participation afin de les inviter à participer à la finale du samedi 13 février 2016 à 17h00.

Ces 8 couples testeront à nouveau leur taux de compatibilité lors de la finale du samedi 13 février 2016 mais avec 40 questions cette fois (2 séries de 20).

Le couple qui obtiendra le meilleur taux de compatibilité sera alors déclaré grand vainqueur de la compétition et s'apprêtera à partir directement pour l'escapade pour deux au Crowne Plaza. Les trois meilleurs couples suivants remporteront respectivement la balade en limousine avec photographe, le menu Saint-Valentin 3 services pour 2 au restaurant « Sava » et le chèque-cadeau de 100€ au restaurant « La Place ».

(En cas d'exæquo des taux de compatibilité et des taux de rapidité de réponse aux questions lors de cette finale, les X couples concernés joueront jusqu'à ce qu'ils soient départagés.)

3. Le samedi 13 février 2016 (à 18h00) - Départ pour l'escapade pour deux au Crowne Plaza :

Après cette finale, le couple grand vainqueur de la compétition se rendra à l'entrée principale des Galeries St Lambert. Une limousine les y attendra et les emmènera d'abord pour une balade d'1/2 heure accompagnée d'une coupe de champagne, pour finalement les amener au Crowne Plaza afin qu'ils prennent possession de leur escapade tout confort, décrite ci-après.

ARTICLE 5 : Les prix

Les 4 prix sont les suivants :

- 1) Une **ESCAPADE POUR DEUX AU CROWNE PLAZA du 13/02 au 14/02, d'une valeur de 1.000€.**

Celle-ci comprend :

- ❖ Un départ en limousine des Galeries St Lambert vers le Crowne Plaza avec balade préalable d'1/2h et coupe de champagne
- ❖ Un menu Saint-Valentin 3 services pour deux personnes dans leur Brasserie Ô Cocottes, avec forfait boissons
- ❖ Une nuitée en chambre double club exclusive
- ❖ Petit-déjeuner pour deux
- ❖ Un accès au Spa le dimanche 14/02/16 matin (prévoir un maillot de bain)
- ❖ Late check out à 12h

Ce prix ne pourra être ni reporté, ni échangé, ni remboursé contre de l'argent.

- 2) Une balade romantique de 2h en limousine le 14/02 à 14h, avec bulles et accompagné d'un photographe pour effectuer des shootings photos dans différents endroits de Liège, valeur : 375€.
- 3) Un menu Saint-Valentin 3 services pour 2 avec boissons, à valoir le 13 ou le 14/02 au restaurant "SAVA" situé place Saint-Etienne, valeur : 100€.
- 4) Un chèque-cadeau d'une valeur de 100€ à valoir au restaurant « La Place » situé place Saint-Etienne.

ARTICLE 6 : Renseignements

Aucun renseignement concernant le concours organisé, de quelque nature que ce soit, ne sera fourni ni verbalement ni par écrit.

ARTICLE 7 : Les données personnelles

Les données personnelles communiquées par les participants seront enregistrées dans les fichiers de l'ASBL Association des Commerçants des Galeries Saint-Lambert et seront utilisées sur accord des participants, pour les tenir au courant des activités du centre commercial "Les Galeries St Lambert".

ARTICLE 8 : Le règlement

Les participants au concours sont supposés connaître et accepter formellement le contenu du présent règlement.

ARTICLE 9 : Responsabilité

L'ASBL Association des Commerçants des Galeries St Lambert décline toute responsabilité en cas de modification ou d'annulation du concours résultant d'un cas de force majeure (problème technique, défection d'un partenaire/fournisseur, etc.).

ARTICLE 10 : Les plaintes

Toute réclamation relative à ce concours doit être introduite par écrit dans les 15 jours ouvrables suivant la clôture du jeu à l'adresse suivante :

ASBL Association des Commerçants des Galeries St Lambert
p/o SCMS
Place Saint Lambert 27
4000 Liège.

En cas de litige, les tribunaux de Liège sont seuls compétents.